



Le remue-méninges

publié le 12/04/2016

Un outil proposé par l'USEP

Descriptif :

Présentation de la démarche du remue-méninges : un outil qui contribue au développement des compétences de l'EMC.

Sommaire :

- Présentation générale
- Protocole de mise en œuvre

● Présentation générale

Le "**Remue-méninges**" est à la base un des ateliers d'une rencontre sportive USEP. Le « Remue-Méninges » emprunte pour son fonctionnement le **protocole** des ateliers de philosophie de l'AGSAS (association des groupes de Soutien au Soutien) *inspiré des travaux de Jacques LEVINE*. Ce protocole offre un cadre sécurisant pour tous les participants dont l'animateur doit être le garant.

C'est la démarche initiée par le comité départemental USEP de l'Ain qui a engendré la mise en œuvre de ce dispositif et la réalisation d'un DVD...

Un temps de réflexion, en ateliers, lors de rencontres départementales USEP où les enfants ont été amenés à se questionner et à réfléchir à propos du handicap et de sa relation à l'activité sportive... Cet atelier pouvant, de rencontres en rencontres, aborder d'autres thématiques, d'autres questions... Et pouvant également se décliner en classe, en collectif, avec un petit groupe sur le temps d'APC.

Les participants à l'atelier « Remue-Méninges » réfléchissent et produisent de la pensée à partir de mots inducteurs qui leur sont proposés. Les groupes sont composés de manière aléatoire. Une pratique régulière d'ateliers philosophiques en classe renforce ce dispositif Remue-méninges, et est conseillée mais n'est néanmoins pas indispensable.

Le « Remue-méninges » est donc un outil permettant de nourrir le concept de rencontres sportives citoyennes. Il s'agit de faire en sorte que chaque enfant se confronte avec d'autres enfants à une grande question de la vie, une question d'ordre général sur l'humain, au sein d'un groupe instauré comme communauté de chercheurs/de penseurs en permettant à chacun d'émettre une pensée singulière et de la croiser avec celle des autres...

● Protocole de mise en œuvre

L'atelier Remue-méninges se déroule en deux temps autour d'une thématique donnée.

- **Temps 1 : Expression (et non discussion)** 10 minutes

L'objectif de ce temps est pour l'élève de sentir qu'il est à l'origine de sa propre pensée.

Les élèves s'expriment, s'ils le souhaitent, à tour de rôle, au moment où ils ont le bâton de parole. Il ne s'agit pas de contredire ou confirmer le propos d'un camarade, mais bien **d'exprimer son propre point de vue sur le sujet**.

C'est un temps où l'enseignant note ou enregistre les dires des élèves.

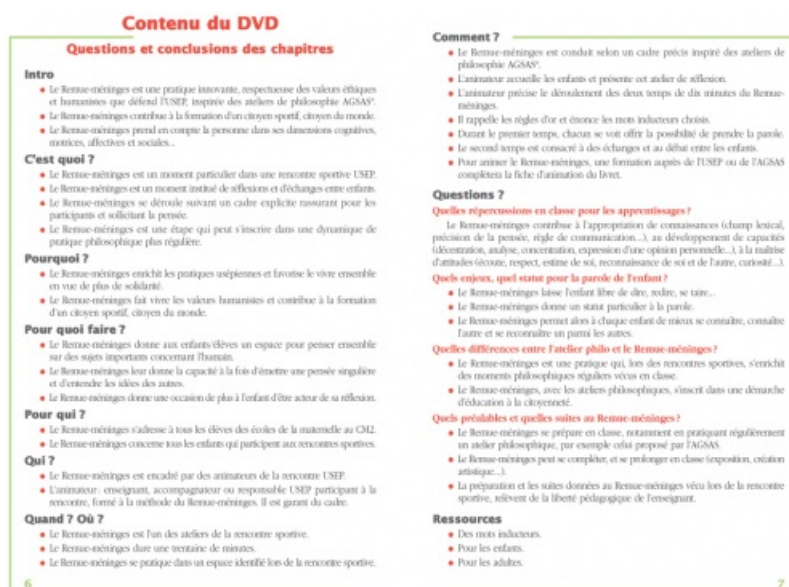
- **Temps 2 : Débat (= réécoute et discussion) 10 minutes**

L'objectif de ce temps est pour l'élève de réagir et de se positionner par rapport aux propos tenus lors du premier temps, en différé.

Les élèves réécoutent (enregistrement ou lecture de l'enseignant) ce qui s'est dit lors du premier temps. Ils **réagissent librement en demandant la parole** (bâton) : ils posent des questions, complètent un propos, contredisent un avis, rebondissent sur une idée...

L'atelier prend fin sans la réalisation d'une synthèse des échanges. L'objectif du Remue-ménages est de libérer la pensée et la parole et d'accepter cette dernière pour ce qu'elle est, une parole donnée.

Des séquences filmées sont disponibles sur le **DVD "Le remue-ménages / USEP"** de décembre 2011. Ce DVD est accompagné d'un livret pédagogique dont voici le sommaire et que vous pouvez télécharger ci-dessous :



Livret DVD 'Remue-ménages USEP' (PDF de 4.6 Mo)

Vous pouvez emprunter ce DVD, accompagné du livret, à la délégation départementale USEP.

Si vous souhaitez être accompagné-e-s dans la mise en œuvre de cet outil, et/ou pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

- ▶ Antoine Passeron, délégué départemental USEP, usep@laligue79.org
- ▶ Laetitia Chardavoine, CPD citoyenneté, laetitia.chardavoine@ac-poitiers.fr